



COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
 WESTERN QUEBEC SCHOOL BOARD
 DIRECTEUR ADJOINT DES RESSOURCES HUMAINES
 RÉGULIER À TEMPS PLEIN
 BUREAU DE LA COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC

La Commission scolaire Western Québec (CSWQ) est à la recherche d'un dirigeant éducatif compétent et dévoué pour occuper le poste de directeur adjoint des ressources humaines au bureau de la Commission. Dans le cadre du mandat défini par le directeur général et sous la supervision du directeur des ressources humaines, le poste de directeur adjoint consiste à superviser les programmes et les ressources d'un ou de plusieurs dossiers au sein du service des ressources humaines. Ce poste comprend la mise en œuvre de fonctions de gestion (c'est-à-dire la planification, l'organisation, la supervision, la rétroaction, le contrôle et l'évaluation).

Les candidats démontreront leur capacité à gérer et à diriger dans (les) :

- Application et interprétation des lois et règlements spécifiques ; Application et interprétation des conventions collectives ;
- L'administration du programme d'aide aux employés ;
- Participation au processus de recrutement ;
- Participation à la formation des procédures et des politiques de la commission scolaire pour les programmes que le titulaire supervise ;
- Collaboration à la définition des objectifs et des politiques liés aux programmes qu'il supervise, tout en tenant compte des objectifs et des politiques générales de la commission scolaire ;
- Établissement des programmes, de la délégation des responsabilités, des normes et des procédures de mise en œuvre des programmes sous la responsabilité du titulaire ;
- La participation aux comités provinciaux et régionaux des ressources humaines ;
- L'évaluation des résultats de la mise en œuvre des programmes sous la responsabilité du titulaire ;
- Suivi et évaluation du rendement du personnel ;
- Assister et conseiller le directeur ainsi que les cadres supérieurs des autres services et établissements, en ce qui concerne les procédures et les programmes de ressources humaines ;
- Participation à la préparation de tous les processus nécessaires aux audits des ressources humaines ;
- Participation à la préparation du budget du département et suivi des dépenses en matière de ressources et de programmes ;
- Développer et mettre en œuvre des directives administratives ;
- Élaboration et organisation d'ateliers de développement professionnel sur les règlements, les lois, les politiques et les directives administratives en matière de ressources humaines ;
- Augmentation réussie de l'embauche de la diversité dans un cadre organisationnel ;
- Remplacer le directeur des ressources humaines, au besoin ; et,
- Exécution d'autres tâches connexes confiées par le directeur des ressources humaines.

Qualifications minimales requises

- Diplôme de premier cycle dans un domaine d'études pertinent sanctionnant un programme universitaire d'au moins trois ans ou occuper un poste de cadre supérieur ou de cadre supérieur, à l'exclusion de celui de gestionnaire, dans un conseil scolaire.
- Six ans d'expérience pertinente dans un poste de cadre supérieur.
- Parfaitement bilingue.
- Connaissance pratique des logiciels : GPI, Paie (GRICS), Access et Excel

Conditions de travail :

- Conditions de travail et salaire déterminés par le R.R.C.E.M. (Règlement sur les conditions d'emploi des cadres).
- Lieu de travail : Bureau de la Commission.
- Date d'entrée en fonction : 30 juin 2022 (ou avant)

LES CANDIDATURES DOIVENT ÊTRE SOUMISES VIA **APPLYTOEDUCATION******

<https://westernquebec.ca/resources/careers/>

Avant 16 heures, le 28 juin 2022.

Seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue seront contactés.

La Commission scolaire Western Québec s'engage à bâtir une communauté éducative dans le but commun de réaliser le potentiel de tous nos élèves en cultivant un solide corps de soutien et l'excellence professionnelle, pédagogique et administrative. Nous encourageons donc les candidatures des Autochtones, ainsi que celles des autres groupes racialisés, des personnes vivant avec un handicap, des personnes de confession religieuse et des minorités de genre.

En tant qu'organisation, nous nous efforçons d'embaucher des personnes qui reflètent les communautés que nous servons, et qui incarnent et pratiquent l'amour de l'apprentissage tout au long de la vie, le travail d'équipe et l'éthique professionnelle la plus élevée. Nos efforts pour obtenir une main-d'œuvre diversifiée qui contribue à un environnement de travail culturellement sûr comprennent la mise en place de pratiques d'emploi proactives afin d'aborder les barrières systémiques et d'éliminer les obstacles à l'embauche et à la rétention de personnes qualifiées.

Nous reconnaissons que les terres sur lesquelles nous vivons, apprenons et travaillons sont le territoire traditionnel non cédé des peuples algonquins Anishinaabe. Nous les remercions de partager ces terres et nous nous engageons, en tant qu'organisation, en tant qu'éducateurs et en tant qu'individus, à entretenir une relation continue qui reconnaît et respecte les terres, les traditions et la culture du peuple Anishinaabe.